

CONDITIONS D'ADMISSION & CGV

1. Conditions d'admission :

À votre arrivée dans la pension, nous établissons une fiche d'information afin de nous assurer de son bien-être. Il est important que votre chat réponde aux critères suivants :

- **Identifié par puce électronique ou tatouage**
- **Stérilisé ou castré** (sauf pour les chatons de moins de six mois)
- Récemment **traité contre les parasites internes et externes (vermifuge et anti-puces)** dans les 15 jours précédant son arrivée **ou disposer d'un traitement à efficacité prolongée encore actif** jusqu'à la fin du séjour. Si une infection est décelée à son arrivée, nous nous réservons le droit de traiter le chat. Le traitement sera facturé en supplément
- **Etre à jour des vaccins (rappels annuels pour le typhus, le coryza et la leucose)**. En cas de première vaccination, le premier rappel doit avoir été effectué au moins un mois avant la date du séjour.
- Si votre chat n'est **pas vacciné**, il devra être accompagné d'un **certificat de bonne santé datant de moins de 15 jours** et d'un **test négatif à la leucose**.

Veillez noter que la pension se réserve le droit de décliner l'admission de tout animal ne satisfaisant pas à ces critères le jour de son arrivée.

Dans un souci de sécurité et pour garantir le bien-être de votre compagnon, nous vous prions de nous informer de tout élément particulier, tel que des allergies, des comportements agressifs ou des conditions médicales. Si votre chat est actuellement sous traitement, veuillez nous fournir l'ordonnance ainsi que les médicaments nécessaires pour toute la durée de son séjour. Il est important de noter que les chats nécessitant des traitements médicaux intensifs ne pourront malheureusement pas être acceptés.

2. Réservation :

- Pour qu'une **réservation de l'espace individuel** soit considérée comme **valide et complète**, il est nécessaire de confirmer celle-ci en effectuant un **versement initial équivalent à 30 %** du coût total du séjour. La pension se réserve également le droit de **demande des arrhes** pour les réservations dans l'**espace collectif**, notamment pendant les **périodes de vacances scolaires** ou lors de **fortes demandes**.
- Ce paiement peut être effectué soit **à distance** via un **paiement par lien unique** ou **par virement bancaire**. Soit **directement sur place** par **carte** ou **espèces**.
- **Les arrhes ne sont pas remboursables**, sauf si vous avez souscrit la **protection annulation** via le prestataire **Koala Flex** lors de la réservation. Cette option permet un remboursement de 90 % du montant réglé jusqu'à 2 jours avant le début du séjour. Plus d'informations sont disponibles ici 🖱️ [Conditions générales de vente Koala Flex](#)

3. Facturation :

- Paiement en **carte** ou **espèces** uniquement.
- La **facturation** sera établie en fonction du **nombre de jours réels de présence**, du jour d'arrivée au jour de départ, quel que soit le moment de la journée.
- Il est possible de **régler les 70 % restants en plusieurs fois** (3 ou 4 échéances) via les prestataires **PayPal** ou **Klarna**, **sous réserve de l'éligibilité** déterminée par ces derniers. Plus d'informations sont disponibles ici 🖱️ [CGV paiement en plusieurs fois](#)

- En cas de prolongation du séjour, un préavis de 48 heures est requis. Toute prolongation est soumise à la disponibilité des places. En cas de **départ anticipé**, le **montant total du séjour** et autres frais convenus à l'origine **demeurent dus intégralement**.
- Le tarif inclut l'hébergement, les croquettes, l'eau, la litière, la surveillance de votre animal, les jeux, les caresses, le chauffage, la clim, le nettoyage etc. Si vous préférez apporter la nourriture de votre chat, veillez à fournir une quantité suffisante pour couvrir l'ensemble de son séjour.

4. Responsabilité et Litige :

- Nous nous engageons à offrir à votre chat un hébergement dans des conditions optimales de confort et de propreté, à lui prodiguer des soins attentionnés et affectueux, à lui fournir de l'eau propre régulièrement renouvelée, à lui proposer une alimentation de qualité adaptée à ses besoins, et à lui accorder autant d'affection que possible.
- En cas de problème de santé pendant le séjour de votre chat, nous nous engageons à vous tenir informé immédiatement et à prendre toutes les mesures nécessaires. Nous solliciterons l'avis d'un vétérinaire local, et tous les frais de consultations, soins et déplacements seront bien entendu à votre charge, conformément au diagnostic établi par le vétérinaire
- En cas de litige, les plaintes ou démarches pénales doivent être portées devant les tribunaux compétents du lieu de la pension, conformément à la législation en vigueur.
- Vous comprendrez que la vie en collectivité féline comporte certains risques. En conséquence, malgré toutes nos précautions, la pension ne peut être tenue responsable de l'apparition de maladies chez votre animal pendant ou après son séjour parmi nous.
- Nous déclinons toute responsabilité en cas de décès de votre animal survenant au cours de son séjour sans lien direct avec notre responsabilité. En cas de litige, seuls les chats identifiés pourront faire l'objet d'une réclamation. Les propriétaires de chats de grande valeur ou de concours sont invités à souscrire une assurance personnelle.
- Notre responsabilité envers votre chat commence dès son entrée dans nos locaux et prend fin lorsque vous le récupérez à la fin du séjour.

5. Conditions générales :

- Nous nous réservons le droit, dans des circonstances exceptionnelles, de déplacer votre chat vers un autre espace que celui initialement prévu.
- Les arrivées et départs se font uniquement sur rendez-vous. Notez que seul le déposant initial est autorisé à récupérer l'animal, sauf accord préalable.
- Tout animal non récupéré dans les 8 jours suivant la date de fin de séjour prévue, sans nouvelles de son propriétaire, sera considéré comme abandonné et des démarches seront entreprises conformément aux articles 453 et 521-1 du Code Pénal. Le propriétaire sera redevable des jours supplémentaires de garde durant cette période.
- En signant ce document, j'autorise la pension à réaliser des photographies de mon chat durant son séjour, à des fins de diffusion sur le site internet ou tout autre support commercial, sauf avis contraire écrit de ma part.
- Ces dispositions visent à garantir la sécurité, la santé, et le bien-être de votre chat pendant son séjour parmi nous. Le propriétaire ou les propriétaires des chats confiés reconnaissent avoir pris connaissance du règlement intérieur et acceptent l'ensemble de ces termes.

Fait le ... / ... / ... À

Signature précédée de la mention « Lu et Approuvé »